



JUIN 2020

Les Brèves d'Ennezat N°11



Le mot du Maire : **Fabrice Magnet** :

Chers Nazadaires,

Je tiens tout d'abord à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous m'avez témoignée, ainsi qu'à toute l'équipe municipale. Ce début de mandat, qui s'annonçait enthousiasmant, s'est cependant vu perturbé par une crise sans précédent.

Nous avons dû gérer des situations délicates et prendre les décisions les plus importantes d'une vie d'élu. Ces intenses semaines de crise ont aussi été des moments difficiles pour le personnel communal administratif et technique. Je les remercie vivement d'avoir répondu présents et assuré la continuité du service public.

Nous avons également réussi à rouvrir les écoles grâce à un protocole sanitaire qui a été appliqué à la lettre, un grand merci aux équipes enseignantes et au personnel scolaire.

Je voudrais remercier nos commerçants et particulièrement ceux des marchés qui ont assuré notre ravitaillement durant cette période. Ils ont également été un véritable lien social. Ne les oublions pas avec la reprise !

Le mandat débute donc dans des circonstances que personne ne pouvait prévoir. Il faut aller de l'avant et composer avec ces perturbations qui resteront encore présentes pendant plusieurs mois.

Nos associations se remettent en route après 3 mois de sommeil. Je fais confiance à l'ensemble de nos bénévoles pour redynamiser tout ceci au plus vite.

Nous devons à présent nous tourner vers l'avenir tout en nous protégeant et en respectant les gestes barrières. Le CCAS, auquel les élus ont fait le don d'une partie de leurs indemnités pendant le confinement, réfléchit à de nouvelles actions avec la volonté encore plus forte d'être au plus proche des personnes en difficulté et âgées.

Notre budget vient d'être voté et va nous permettre de mettre en œuvre nos projets. Dès le mois d'octobre, nous allons entreprendre l'aménagement de voiries et de trottoirs, route de Riom et allée des Peupliers. Ces travaux vont permettre de créer un espace de voie douce, piétons et vélos, qui sera prolongé le long de l'Ambène derrière le local des services techniques et au droit du pont des Archères.

L'inauguration le dimanche 21 juin des vélos électriques installés sur la Place Étienne Clémentel, montre aussi la volonté de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans et de la commune de privilégier le déplacement en vélos. Nous avons ainsi créé depuis 4 ans plus de 2500 mètres de pistes cyclables.

Je vous souhaite à tous un bel été.

F. MAGNET



L'équipe municipale

Le Maire



Fabrice MAGNET

1er adjoint



Franck
SOULHAT

*Administration
générale*

Associations

Finances

2ème adjoint



Corinne
MARTINHO

*Personnel
communal*

*Animations
locales*

3ème adjoint



Jean-Paul
FAURE

*Aménagement
du territoire*

Travaux

Ruralité

4ème adjoint



Cécile
BERTAUD

*Services
techniques*

Environnement

Transports

5ème adjoint



Fabrice
SOULIER

Scolaire

Jeunesse

Sécurité

Conseillers délégués



Pierre
BOUTET

Syndicats



Philippe
PEYRALBE

Communication

Urbanisme



Conseillers municipaux



**Emilie
BALDISSERA**



**Didier
BARBIER**



**Nathalie
BARDIN**



**Régis
DERUS**



**Noémie
BERTHET**



**Emilie
GONCALVES**



**Laurence
GUERGUIL**



**Emilia
JOANNY**



**Stéphane
MONIER**



**Noëlle
MONTOURCY**



**Patrick
PENNEQUIN**

Conseillers suppléants



**Elisabeth
BRU**



**François-Xavier
BAUMANN**



Désignation de référents :

Bibliothèque : Emilie BALDISSERA, Elisabeth BRU, Noëlle MONTOURCY

Marché : François-Xavier BAUMANN, Laurence GUERGUIL

Petit patrimoine : Noémie BERTHET, Stéphane MONIER

Sécurité : Patrick PENNEQUIN

Ambroisie : Pierre BOUTET

Correspondant Défense : Jean-Paul FAURE

CCAS : Elisabeth BRU

Comice : Régis DERUS, Corinne MARTINHO

Embellissement: Nathalie BARDIN

CMJ : Emilie BALDISSERA, Emilie GONCALVES

Jeunesse : François-Xavier BAUMANN

Vie associative : François-Xavier BAUMANN

Commissions :

Agriculture - Environnement :

Président : Jean-Paul FAURE

Membres titulaires : Noémie BERTHET, Gilles BERTHONNECHE, Pierre BOUTET, Sébastien CIBERT-GOTHON, Éric DENOYER, Régis DERUS, Anne-Karine QUEMENER.

Appel d'offres :

Président : Fabrice MAGNET

Membres titulaires : Noémie BERTHET, Régis DERUS, Jean-Paul FAURE, Patrick PENNEQUIN, Franck SOULHAT.

Membres suppléants : Nathalie BARDIN, François-Xavier BAUMANN, Pierre BOUTET, Elisabeth BRU, Corinne MARTINHO.

Caisse des Ecoles :

Président : Fabrice MAGNET

Membres titulaires : Madame DAUPHIN, Madame RAPPE, Franck SOULHAT, Fabrice SOULIER .

Conseil d'administration du CCAS :

Elus : Emilie BALDISSERA, Nathalie BARDIN, Corinne MARTINHO, Noëlle MONTOURCY, Fabrice SOULIER .

Nommés : Elisabeth BRU, Valérie CANIVENC, Mireille PLANCHE, Marie-Josèphe ROUGERON, Marie-Christine SAURAC.

Syndicats : titulaire (suppléant)

Etablissement Public Foncier Auvergne (EPF SMAF) : Jean-Paul FAURE (Philippe PEYRALBE)

Haies du Puy-de-Dôme : Pierre BOUTET (Nathalie BARDIN)

Mission Locale : Elisabeth BRU (Fabrice SOULIER)

Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) : Pierre BOUTET (Emilia JOANNY)

SEMERAP : Pierre BOUTET

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la Plaine de Riom : Pierre BOUTET, Didier BARBIER (Franck SOULHAT)

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Rive Droite de la Morge (SIARDM) : Régis DERUS (Jean-Paul FAURE)

Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-Dôme (SIEG) : Didier BARBIER (Cécile BERTAUD)

Les Brèves d'Ennezat N°11

DOSSIER BUDGET 2020

Le contexte de baisse continue des dotations de l'État oblige les collectivités à explorer toutes les sources d'économie et de financements pour leurs projets. Ainsi, la commune d'Ennezat a activement travaillé à la recherche de sources de financement des projets auprès d'organismes valorisant les opérations stratégiques de développement global. En plus de la diversification des ressources financières en matière d'investissement, la commune maintient l'effort d'économie budgétaire et d'optimisation soutenue des dépenses de fonctionnement.

Pour cette année, l'équipe municipale réaffirme sa détermination à poursuivre jusqu'à leur achèvement les projets actés mais aussi à fixer les priorités d'un développement équilibré de la commune dans un cadre de vie de qualité pour les habitants tout en maintenant la volonté politique de ne pas augmenter la pression fiscale sur les Nazadaïres afin de conserver leur pouvoir d'achat.

Le budget de fonctionnement s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations et maintien de la qualité des services de proximité pour les habitants.

Dépenses de fonctionnement

TOTAL de 2 419 391,88 €

Les dépenses de fonctionnement concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité comme l'entretien de la voirie, des bâtiments, les salaires du personnel, les charges liées à l'action sociale, à l'enseignement, aux subventions, aux associations... La municipalité s'emploie depuis plusieurs années à réduire ses dépenses de fonctionnement. Des économies sont réalisées chaque année et dans tous les services.

Recettes de fonctionnement

TOTAL de 2 419 391,88 €

Les recettes de fonctionnement se composent de la fiscalité (produit des impôts et taxes), des dotations, des subventions, de la facturation des services de la commune (restauration scolaire, garderie, location de salles et de logements municipaux, etc.) ainsi que de divers excédents (budgets annexes ou résultat année précédente).

Voici un aperçu du budget de fonctionnement 2020 par catégories :

914 882,00 € (37,81%)

Charges de personnel (salaires des titulaires et des contractuels, charges salariales et patronales...)

727 462,40 € (30,07%)

Achats et services extérieurs (frais de fonctionnement, fournitures diverses, entretien des bâtiments, voiries, chemins...)

250 000,00 € (10,33%)

Autofinancement prévisionnel

206 478,30 € (8,53%)

Participations (contributions aux syndicats, service d'incendie, subventions CCAS, à la caisse des écoles, aux associations, élus...)

245 838,18 € (10,16%)

Autres charges (Amortissements, dépenses imprévues, contribution au redressement des finances publiques ...)

1 467 082,00 € (60,64%)

Impôts et taxes (impôts locaux, dotations communautaires, droits de mutations...)

374 684,14 € (15,49%)

Dotations de l'État (Dotation Globale de Fonctionnement, Dotation de Solidarité rurale...)

311 414,74 € (12,87%)

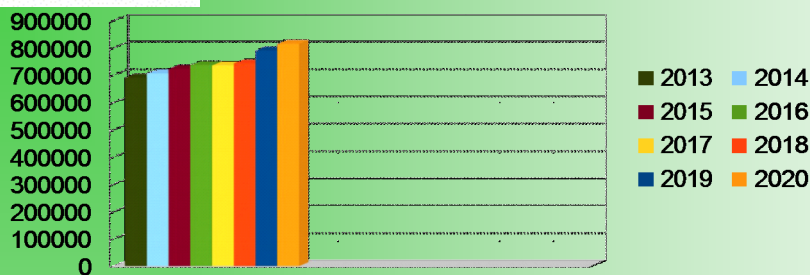
Excédents reportés des exercices antérieurs

134 610,00 € (5,56%)

Produits des services aux usagers (concessions, garderie, cantine, frais de scolarité...)

94 001,00 € (3,89%)

Revenus des immeubles (appartements communaux, locations de matériels, fermages, locations de salles...)



Evolution des produits de la fiscalité depuis 2013

-Le produit de la fiscalité attendu augmente de 3 % par rapport à 2019

- Les taux d'imposition votés par la commune sont identiques depuis 2014 à savoir :

- Taxe d'Habitation : 10,21 %
- Taxe Foncier Bâti : 16,01 %
- Taxe Foncier non Bâti : 90,96 %

Le budget d'investissement se compose également de dépenses et de recettes qui s'équilibrent. D'une part, du côté des dépenses, les frais liés à la réalisation d'infrastructures (bâtiments, aménagement de voirie) mais également le mobilier, les équipements informatiques. D'autre part en recettes, l'autofinancement, les subventions et l'emprunt.

Dépenses d'investissement

TOTAL de 2 098 307,72 €

Dans tous les secteurs, l'action de l'équipe municipale traduit un fort engagement en faveur d'une politique publique locale de proximité, au plus près des habitants, en réponse à leurs attentes et en fonction des besoins de leur ville.

Pour 2020, les dépenses d'investissement sont réparties sur les projets, travaux et équipements suivants :

Les principales acquisitions en 2020

Enfouissement des réseaux électriques	122 188 €
Logiciels (site communal)	6 500 €
Achats de terrains et plantations	53 300 €
Menus travaux bâtiments (mairie, écoles...)	6 000 €
Installations de voirie (panneaux, poubelles...)	8 000 €
Extensions des réseaux (eau et assainissement)	2 000 €
Matériel et outillage (tracteur, incendie)	46 000 €

Agencement général (Climatisation)	24 500 €
------------------------------------	----------

Matériel informatique (ordinateurs)	5 000 €
	2 000 €

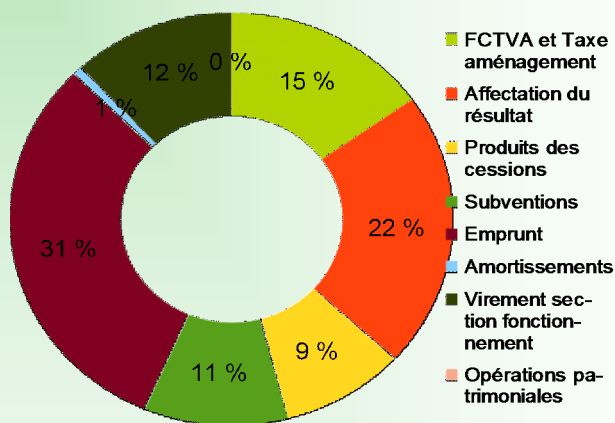
Acquisition de mobilier

Matériel stade et écoles, surveillance	30 416 €
--	----------

Recettes d'investissement

TOTAL 2 098 307,72 €

Les recettes d'investissement se composent du fonds de compensation de la TVA, de la taxe d'aménagement, de l'épargne, des subventions, des excédents éventuels de l'année précédente mais également de l'emprunt et des cessions de patrimoine ou de terrains.



Les recettes 2020

Travaux, études et subventions en 2020

Opérations	Prévisions	Subventions
Rue du Palais	130 000 €	€
Allée Peupliers -Route Riom	522 936 €	€
Pôle raquettes	159 842 €	€
Maison des associations	10 000 €	€
Place Etienne Clémentel	€	208 656 €
Cessions/autres subventions	€	203 383 €

Conception, rédaction : Mairie d'Ennezat

Ne pas jeter sur la voie publique